

Longueuil, 25 avril 2025

Objet : Proposition pour renforcer le développement économique et social sur le territoire de Longueuil

À l'attention de l'Office de participation publique,

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du mandat confié par la Ville de Longueuil visant l'élaboration d'une stratégie de revitalisation des coeurs de quartiers, nous souhaitons porter à votre attention plusieurs enjeux cruciaux et propositions stratégiques liés au développement économique, social et durable de notre territoire.

Contexte

Actuellement, notre territoire ne dispose pas d'appareil dédié exclusivement au développement territorial comme nous retrouvons dans les MRC. Dans ce contexte, le rôle du pôle de l'agglomération de Longueuil est essentiel, notamment en matière de développement des milieux de vie par le vecteur qu'est l'économie sociale. Le pôle agit comme un catalyseur pour favoriser la transition vers un développement local, social et durable. Il s'impose comme un acteur clé dans la mise en œuvre d'une transition socio-écologique réussie et inclusive..

Proposition

Le pôle, en tant qu'acteur stratégique, a démontré sa capacité à structurer, à développer et à dynamiser l'économie sociale sur le territoire. Toutefois, pour poursuivre cette mission et maximiser son impact, un soutien financier accru est nécessaire.

En outre, nous demandons qu'une partie du Fonds régions et ruralité (FRR) (volet 2) soit réorientée vers le pôle afin de soutenir ses initiatives structurantes et atteindre les indicateurs chiffrés [des priorités d'interventions](#) dont 4 axes contiennent des indicateurs de développement de l'économie sociale et un axe dédié au soutien et à l'amélioration des milieux de vie. Ces initiatives permettront de renforcer l'économie sociale et d'accélérer la réalisation des projets alignés avec les priorités stratégiques de la Ville et, dans le contexte économique et social actuel, soutenir les commerces de proximité et artisanaux qui revêt un élément identitaire au coeurs des quartiers par de l'accompagnement pour démarrer, consolider et assurer une croissance des services aux citoyens, citoyennes pour certains quartiers de l'agglomération tel que Laflèche, Greenfield Park, Saint-Hubert, une partie de Brossard (secteur A et B).

Le pôle a plusieurs projets structurants à son actif tel que:

1. Coop santé, avec pédiatrie sociale, du Côteau Rouge
2. Immobilier collectif du Saint-Nom-de-Jésus-et-de-Marie

3. Épicerie solidaire; développement d'un modèle d'affaires rentable au Québec
4. Plan d'actions d'accès aux aliments sains et locaux de la Montérégie
5. Travaux de recherche sur l'immobilier collectif et de définition
6. Réduction du gaspillage alimentaire des surplus des terres montérégiennes
7. Défis Innovation Québec en économie sociale
8. Centre de réemploi des matériaux de construction et des gros morceaux
9. Caractérisation des gros morceaux et des matériaux de construction pour les écocentres

De plus, le Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE) alloue un budget de 2 millions de dollars dans une enveloppe dédiée à l'agglomération destinée à la création d'un plan d'actions au développement économique de la région avec l'accompagnement de l'équipe du Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie. Cependant, ces fonds n'ont pas été demandés depuis plusieurs années dans l'agglomération et nous pensons que c'est une belle opportunité pour l'agglomération et la Ville de Longueuil d'en prendre charge et assurer un financement des actions de croissance économique des territoires. Alors, pourquoi ne pas dédier une portion de cet argent et mandater le Pôle de l'agglomération de Longueuil pour créer un plan d'actions pour l'économie sociale spécifiquement?

Priorités d'intervention

Des six (6) axes prioritaires identifiés par la Ville de Longueuil plusieurs éléments sont spécifiquement du ressort du mandat confié par le Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie au Pôle d'économie sociale de l'agglomération de Longueuil. Présentement, Développement Économique Longueuil ignore notre mission et notre mandat en ne collaborant pas avec nous et en ne nous octroyant pas les sommes nécessaires à l'atteinte des priorités d'intervention. Il va s'en dire que Développement Économique Longueuil est sans plan d'action organisé en matière d'économie sociale et milieu de vie et tout cela nuit à l'économie des coeurs de quartier.

Des six (6) axes de priorité, les éléments en lien avec la mission et le mandat du Pôle de l'agglomération de Longueuil, sont les suivants :

1. Mettre en relation les entreprises avec des partenaires stratégiques;
2. Soutenir les entreprises d'économie sociale
3. Accroître l'arrimage des acteurs en innovation
4. Soutenir le développement économique local,durable et social
5. Appuyer les projets d'innovation, de recherche et de développement
6. Soutenir les entreprises émergentes
7. Appuyer l'innovation sociale
8. Accélérer l'accès au marché des jeunes entreprises
9. Développer les habiletés entrepreneuriales des entrepreneurs en démarrage
10. Augmenter l'accès au financement
11. Intensifier les collaborations auprès des incubateurs et accélérateurs reconnus
12. Sensibiliser et former les entreprises aux pratiques écoresponsables
13. Appuyer des projets à impact environnemental et social

14. Accompagner les entreprises dans leurs projets écoresponsables
15. Encourager et renforcer la concertation et la coopération régionale
16. Consolider les collaborations actuelles
17. Tisser des relations avec des acteurs clés complémentaires
18. Mettre en œuvre des ententes de développement local et régional
19. Soutenir des actions concertées avec les partenaires municipaux, institutionnels et communautaires de l'agglomération en matière de développement social
20. Favoriser le développement de projets structurants sur le territoire de l'agglomération
21. Mettre en œuvre des ententes de développement local et régional avec différents partenaires
22. Favoriser le déploiement d'initiatives en économie sociale
23. Déployer des outils et des stratégies de positionnement
24. Renforcer l'entrepreneuriat collectif
25. Promouvoir des projets structurants en innovation sociale
26. Accélérer la transition socio-écologique
27. Renforcer les partenariats avec le pôle pour un impact à long terme.

Le pôle, en tant qu'acteur-pont stratégique, a démontré sa capacité à structurer et à dynamiser l'économie sociale sur le territoire. Toutefois, pour poursuivre cette mission et maximiser son impact, un soutien financier accru est nécessaire.

Conclusion

Nous croyons fermement que l'économie sociale doit être pleinement reconnue comme un levier essentiel de développement par les municipalités et qu'elle mérite un appui soutenu pour répondre aux défis actuels. En allouant des ressources financières adaptées et en renforçant les mesures existantes, nous pourrons assurer une revitalisation inclusive et durable de nos coeurs de quartiers.

Nous restons à votre disposition pour toute discussion ou présentation supplémentaire.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Isabelle Julien,

Directrice des programmes
Pôle de l'économie sociale de l'agglomération de Longueuil



David Miljour
Directeur général
Pôle de l'économie sociale de l'agglomération de Longueuil